

ŒUVRES
DU SEIGNEUR
DE
BRANTOME,
TOME SEPTIEME.

Ce Volume contient les VIES DES HOMMES
ILLUSTRES ET GRANDS CAPITAINES
FRANÇOIS.

ŒUVRES
DU SEIGNEUR

DE

BRANTOME,

NOUVELLE ÉDITION,

Plus correcte que les précédentes.

TOME SEPTIEME.



A PARIS,

Chez JEAN-FRANÇOIS BASTIEN:

M. DCC. LXXXVII.

V I E S
D E S
HOMMES ILLUSTRES
E T
GRANDS CAPITAINES
F R A N Ç O I S.

DISCOURS QUATRE-VINGT-TROISIÈME.

M. LE MARESCHAL DE BIRON,

Et son FILS.

PARLONS maintenant de Monsieur le Mareschal DE BIRON, lequel nous pouvons dire tous estre aujourd'huy le plus vieux et le plus grand Capitaine de France. Nous le pouvons bien dire tel, puis que Monsieur de la Nouë l'a ainsi baptizé en son livre : car il s'entend très-bien en cette graine ; et ses effects et prouesses, et ses vertus, nous le despeignent tel.

Il fut nourry Page de la grande Reyne de Navarre, Marguerite de Valois, et retint si bien de sa noble nourriture, qu'avec ce qu'il estoit esveillé, d'un fort et gentil esprit, la nourriture le luy accreut davantage ; car une belle naissance et une bonne nourriture, ne sçauroient estre ensemble, qu'elles ne façonnent bien les jeunes gens.

Tome VII.

A

Sortant de Page, il s'en alla aux guerres de Piedmont pour lors, ausquelles il s'addonna si bravement et vaillamment, qu'il y acquit une très-belle réputation, et une grande harquebuzade aussi en la jambe, dont toute sa vie il en a esté estropié et boiteux, comme l'on a veu. Monsieur le Mareschal de Brissac luy donna son Guydon de cent hommes d'armes, et tel drapeau ne se donnoit le temps passé, et mesme d'un si grand Mareschal que celuy-là, à jeunes gens, qui n'eussent fait de fort signalées monstres de leur valeur. Aussi, pour tout cela, le Roy le fit Gentil-homme de sa chambre; et estant (*) beau, grand et honorable pour lors, qu'il ne cédoit à petites gens, comme l'on a veu du depuis le donner.

Le voyage de Monsieur de Guise en Italie se fit, où il eut une compagnie de cent hommes de cavalerie-légère, et les garda jusques à la paix faite entre les deux Roys, et tousjours en très-belle réputation de tousjours bien faire.

La guerre civile première s'esmeut, où, pensant au commencement estre avancé en quelque charge et honneur, il vit au Bois de Vincennes faire cinq ou six Chevaliers de l'ordre, et luy ne le fut point, croyant bien l'estre, et le bien mériter, aussi-bien qu'aucuns, disoit-il : et mesme y nomma le Sieur de Montpezat, lequel pourtant lors avoit eu plus grandes charges que ledit Monsieur de Biron; car au voyage de Monsieur de Guise, il estoit Grand-Maistre de l'Artillerie, et fut Lieutenant de Monsieur de Guise de sa compagnie de Gendarmes, qui estoit un très-grand honneur de l'estre d'un si grand Capitaine, et le plus grand de la France.

(*) estat, *probablement.*

Voilà ce qu'on disoit pourquoy ledit Monsieur de Biron ne devoit estre despiré et envieux de l'honneur de Monsieur de Montpezat en cela. Et luy respondit que les grandes charges quelquefois ne portoient pas tant de fruits de mérites comme les faveurs; tellement que le voilà bien despiré, mutiné et rongant sa colere le mieux qu'il peut.

Et notés que la principale occasion pourquoy il n'eut cet honneur, et ne faisoit-on pas grand cas de luy, c'est qu'il estoit tenu pour fort Huguenot, et mesme qu'il avoit fait baptizer deux de ses enfants (ce disoit-on à la Cour) à la Huguenotte; ce que les grands Capitaines d'alors, comme le Roy de Navarre, Messieurs de Guise, le Connestable, et Mareschal de Saint-André, abhorroient comme la peste, et les Religieux, le monde et tout. Voilà pourquoy mondit Sieur de Biron estoit regardé de fort mauvais œil; si-bien qu'il résolut de partir de la Cour, et se retirer en sa maison: et pour ce, ayant pris congé du Roy et des Grands, il vint trouver le Sieur du Perron, aujourd'huy Mareschal de Rets, qui commençoit alors à entrer en grande faveur du Roy et de la Reyne, pour luy dire adieu; ce qu'il fit, en luy contant son mescontentement et sa résolution de vouloir se retirer chez luy. Monsieur du Perron, songeant en soy de s'obliger cet honneste et brave Gentil-homme, le pria de ne bouger encore, ainsi qu'il estoit botté et prest à partir, et d'attendre un peu qu'il eust parlé à la Reyne, à laquelle il remonstra le mescontentement de ce Gentil-homme, et qu'il estoit pour bien servir le Roy, et qu'elle le devoit arrester et contenter par belles paroles et promesses, lesquelles ne manquoient jamais à la Reyne: (aussi Monsieur Ronsard luy desdia lors l'hymne de la Promesse). Elle

ne faillit doncques à l'envoyer querir, et parler à luy, et l'arrester. J'estois à la Cour alors, et vis tout cela, et sçay fort bien tout le mystere. Ledit Sieur de Biron se mit à suivre l'armée pour quelque temps, sans charge aucune; et puis après fut donné pour assister à Messieurs d'Aussun, de Losses et Chantemesles, qui estoient lors grands Mareschaux-de-camp, et luy estoit sous eux pour quelque temps; mais il en sçavoit bien autant qu'eux. Monsieur de Guise le commença à gouter, bien qu'il fist tousjours quelque signe et dist quelque petit mot Huguenot, et ne s'en pouvoit garder, mais secrettement, et monstrant une secrette affection à ce party.

Il se fit enfin si capable en sa charge, qu'il falloit qu'on se servist de luy, et pour ce, de toutes ces guerres ne bougea jamais de l'armée, et s'y opiniastra si-bien, qu'il ne faillit à toutes les belles factions qui s'y firent, jusques à ce que la paix se fit, et eut la charge de mener en Languedoc et Provence les régiments de Sarlabous le jeune et de Raimolle, avec quelque cavalerie-légere de Scipion Vimercat et de Centurion, Genevois, et autres, pour y establir la paix, qu'on ne vouloit bien recevoir, et principalement en Provence, qui estoit du tout mutinée et envenimée contre les Huguenots: mais Monsieur de Biron y mit le régiment de Raimolle aux garnisons qu'il y falloit, et y establit aussi bon ordre, police et si bonne paix, que le Roy et la Reyne puis après y arrivant, y trouverent le tout si tranquille et quiete, qu'ils commencerent alors à concevoir une grande opinion dudit Sieur de Biron, et loierent fort, et se conrenterent extrêmement de luy. Voilà son premier commencement de grand advancement et de charge.

Durant la paix, il se pousoit tousjours, et s'entremesloit des affaires le plus qu'il pouvoit, et en recherchoit les occasions; et pour ce, la Reyne s'en servoit en aucunes.

La seconde guerre civile vint après, et le siège de Paris, la bataille de Saint-Denis, le voyage de Lorraine; Monsieur de Biron se trouva à la Cour si à propos, qu'il fut fait Mareschal-de-camp avec Monsieur le Viscomte d'Auchy et Monsieur de Montreuil, gouverneurs d'Orléans. Ces deux derniers estoient grands personnages, et qui avoient bien veu, et sur-tout Monsieur le Viscomte d'Auchy, qui estoit à mon gré un des hommes de bien du monde. Monsieur de Biron, qui estoit prompt et soudain, vouloit estre cru le plus souvent, et luy et le Viscomte estoient le feu et l'eau; et quelquefois se trouvoit-on bien des opinions de l'un, et quelquefois bien de l'autre; mais pourtant tout alla bien pour nous en cette seconde guerre.

La troisieme arriva, et Monsieur de Biron se trouva encore à propos à la Cour pour bien servir le Roy; et c'estoit ce qu'on disoit de luy pour lors, qu'on eust dit qu'il eust gagé la fortune pour l'avertir à heure précise quand il faudroit venir à la Cour, et y feroit bon, pour y bien faire ses affaires, et celles de son Roy; car quand il eust demeuré deux ans à sa maison, et qu'il venoit à la Cour, il y arrivoit tousjours à bonne heure pour luy.

A cette troisieme guerre, il y fut malheureux par deux fois, l'une au logis de Jazeneuil, et l'autre du petit Limoges; là où il fut fort blasmé et rancé de Monsieur, nostre général, et tenions-nous en l'armée, qu'il l'avoit menacé de luy donner des coups de dague. Mais ce fut à Monsieur de Biron de dire ses excuses le plus bellement qu'il put: car

s'il eust parlé le moins du monde haut, Monsieur luy en eust donné, tant qu'il estoit en colere contre luy; et luy reprochant qu'il estoit Huguenot, et en favorisoit le party, et avoit fait ces fautes exprès pour luy faire recevoir une honte, et luy faire couper la gorge, et à toute son armée. Monsieur de Thavannes qui estoit haut à la main, et fort impérieux, parla aussi-bien à luy, et jusques à luy dire, qu'il apprist bien sa leçon, et qu'il vouloit se mesler de tout et d'un mestier qu'il ne sçavoit pas encore, et qu'il luy feroit bien apprendre, et qu'il estoit Huguenot, et qu'il n'oyoit jamais la Messe, et quand il y alloit, c'estoit par forme d'acquit.

Tout cela luy fut reproché au conseil : et ce fut à Monsieur de Biron à caller et à se taire; car il voyoit bien les gens avec lesquels il avoit affaire, et qu'il n'estoit aussi si grand en grade, et Capitaine, comme il a esté depuis, et que pour estre tel, il faut faire avant de grands rebus et des fautes, et grands pas de clerks. Les sciences, ny les arts, ne naissent pas avec nous : la pratique et estude nous les donne; et avant que les avoir, nous faisons bien des incongruïtez.

Ceux pourtant qui vouloient excuser Monsieur de Biron, disoient, qu'il n'avoit si grande faute comme on le blasmoit. Il y a encore force gens, qui vivent aujourd'huy, qui en sçavent prou, sans que j'en parle, et aussi que les histoires en traittent.

Tant y a que Monsieur de Biron fit très-bien tousjours en cette expédition, tant qu'elle dura, et mesme en la bataille de Montcontour, n'osant néanmoins passer plus outre des commandements de Monsieur de Thavannes, qui vouloit tout régenter, et que tout passast par son advis et son œil, comme bien luy appartenoit : et croy que ce que

Monsieur de Biron a veu et pratiqué sous luy, ne luy a point nuy à s'y faire tel qu'il a esté. Cette bataille finie, il conduit fort bravement et heureusement le siege et la prise de Saint-Jean, après laquelle il fut employé à faire la paix, et fut despesché avec Monsieur de Theligny vers Messieurs les Princes et Admiral en Languedoc, pour la traiter, et la mena si-bien et beau, qu'elle se fit; pensant tout le monde, qu'elle ne seroit gueres bonne, ferme, et stable, parce qu'elle seroit mal-assise, et faite par un boiteux (le Pasquin en fut fait ainsi :) le boiteux estoit Monsieur de Biron, qui avoit esté auparavant fait Grand-maistre de l'Artillerie après la mort de Monsieur de la Bourdaisiere. Monsieur de Roissy, qu'on appelloit Malassise, un très-grand, subtil, et habile personnage d'estat, d'affaires, de sciences, et de toute gentilleses, s'en mesla aussi. Voilà le sujet du Pasquin.

Comme de vray, de cette paix en sortit deux ans après la feste de Saint-Barthelemy, pour laquelle festoyer fut envoyé mondit Sieur le Grand-maistre de Biron, querir la Reyne de Navarre pour la Cour, laquelle n'y voulut jamais venir, que sa ville de Lestour ne fust rendue et à elle. Après l'y conduisit pour traiter le mariage de Monsieur le Prince son fils et de Madame, sœur du Roy; pour lequel accomplir, mondit Sieur le Grand-maistre de Biron fut envoyé de Blois, et despesché pour aller querir Monsieur le Prince (je sçay ce qu'il me dit avant de partir.) Enfin, il le mena bien et beau, accompagné de toute la fleur des Huguenots, qui pensant tous braver et gouverner tout le monde, prirent là une fin misérable.

Ceux qui en eschapperent, en blasmerent mondit Sieur de Biron, et luy en donnerent toute la coulpe.

disant qu'il les estoit allé tous amadouer et appaster, pour les mener tous au marché de la boucherie, et pour ce commencerent à desbagouler contre luy. Les uns l'appelloient Tonneleur; parce que, comme fait un Tonneleur avec sa tonnelle aux perdrix, il les avoit tous avec sa parole tonnelez et amassez, pour les faire tous mourir. Les autres l'appellerent le faux perdrieur; (les austrulliers (*), fauconniers et chasseurs, connoissent ce mot.) Les autres en parloient en plusieurs sortes, comme la passion les transportoit. Mais tant y a, ç'a esté un très-grand, et valeureux, et très-habile personnage, et si ne laissa-t-il pour toutes ces calomnies, soupçons et causeries, qu'il ne fust en grande peine à cette feste : et bien luy prit d'estre brave, vaillant et asseuré. Car il se retira aussi-tost en son arsenal, bracqu force artillerie à la porte et autres advenues, fit si belle et asseurée contenance de guerre, qu'aucunes troupes de Parisiens qui n'avoient eu jamais affaire à un tel homme de guerre, s'approchant à sa porte, il parla à eux si bravement, les menaça de leur tirer force canonnades, s'ils ne se retiroient; ce qu'ils firent aussi-tost, et n'oserent plus s'y approcher, ny rien faire à luy de ce qu'ils vouloient, et qui leur avoit esté commandé : car pour le seur, il estoit proscrit ainsi que les autres que je sçay, comme il me dit luy-mesme à son retour de Broüage; car il m'estoit bon parent et amy, et me discourut fort de ce massacre.

On disoit que Monsieur de Thavannes, qui ne l'aymoit trop, et le comte de Rets non plus, luy presterent cette charité de proscription.

Après la furie totale de ce massacre passé, le Roy

(*) *Lisez*, Asturciers.

l'envoya querir sur sa parole et affiat, comme l'on dit, et le despescha en Xaintonge, d'où il estoit gouverneur, et par conséquent du pays d'Onix (1), pour faire sommer la Rochelle de vouloir prendre sa premiere obéyssance au Roy, et la gagner par toutes voyes de douceur.

Il nous vint trouver en Broüage, sur la rupture de nostre embarquement, et nous porta alors commandement du Roy de luy assister, si les Rochelois ne se vouloient remettre, après avoir essayé et tenté toutes douces voyes : et y ayant envoyé vers eux force honnestes gens pour parler, et mesme Monsieur le baron de Tonnay-Boutonne, et Monsieur de Vigean, qui n'y gagnerent rien, si-non quelques bons coups d'espée, que le Sieur de Vigean eut et emporta pour sa part, et fut laissé pour mort dans la ruelle de son lit à la Jarrie, de despit qu'ils eurent contre luy, de quoy luy, Huguenot et de la Religion, venoit parler contre elle et son party.

Ces douceurs toutes faillies et désespérées, et fallut venir à la force, et pour ce le Roy luy manda de bloquer la Ville, en attendant la grande armée pour assiéger à bon escient, et point à faux. De descrire tout ce siege, il me semble que je le descrirois aussi-bien qu'homme qui y fust : car dès le commencement jusques à la fin, je n'en bougeay, moitié heureux, moitié malheureux; mais je le remettray à la vie de nostre feu Roy Henry (2).

Pour ce coup, je diray que Monsieur de Biron fut malheureux en ce siege; car il s'y travailla et peina, fit tous les devoirs d'un grand Capitaine et d'un bon Grand-Maistre d'Artillerie, et qui pis

(1) Aunis.

(2) Henri III; mais on n'a point cette Vie.

est, y reçut une grande harquebuzade. Toutesfois la plus grande part des assiégeants avoient opinion qu'il s'entendoit avec ceux de dedans, et que luy et les siens leur donnoient advis de tout ce qui se faisoit au-dehors; ce qui est le plus grand abus du monde : car s'il eust pris cette ville, il en estoit Gouverneur, et possesseur de la plus importante place de la France; et luy qui estoit un Capitaine ambitieux, je vous laisse à penser s'il eust voulu échapper ce bon morceau, s'il l'eust pu prendre. Et si on l'eust voulu croire, et Monsieur de Strozze, la ville eust esté prise, en la gagnant pied à pied, comme nous avons fait à la fin; mais on y alla si fort à la haste et en précipitation des assauts et batteries, qu'on n'y faisoit jamais la besoigne qu'à demy : et si vous diray bien plus, que pour l'envie qu'avoit ledit Sieur de Biron de l'avoir, il en fut en grande peine et danger, ainsi qu'on le pourra sçavoir par ce discours.

Sur le déclin de ce siege, les Polonnois presserent si fort leur nouveau Roy esleu de s'en aller en Pologne, et luy proposerent tant d'affaires urgentes, qu'il n'estoit possible d'y mettre ordre sans sa présence. Ce n'estoient pas seulement les Polonnois, mais les François qui estoient envoyez, comme Monsieur de Valence et le jeune Lansac, et ne l'en sollicitoient pas seulement, mais le Roy et la Reyne principalement : laquelle Reyne, esperdue de joye de son fils Roy, luy sembloit qu'il n'y seroit jamais; et pour ce luy manda de faire une capitulation à la Rochelle, quoy qu'il fust. Ceux de dedans ne voulurent pas faire pour eux seulement, mais pour autres villes, comme Montauban, Nismes et autres. Le pauvre Sancerre, qu'on vouloit bien comprendre; mais on trancha la broche tout-

à-trac pour eux : car on les faisoit pris de jour à autre la corde au col ; et toutesfois ces braves et déterminez tinrent encore plus de cinq semaines après la paix qui s'en ensuivit : laquelle faite , le Roy de Pologne leva le siege de-là avec son honneur ; ce qu'il desiroit plus que tout ; et avec une capitulation telle quelle , mais tenant plus pourtant de l'ombre honorable qu'autrement.

Or, durant tous ces parlements , qui durerent plus de quinze jours , les trefves faites , Monsieur de Biron fit tout ce qu'il put pour divertir le Roy et la Reyne , à n'entendre à aucune composition , et que sur la vie on luy laissast faire , qu'il auroit la ville , la corde au col , dans un mois , ou pour le plus tard dans cinq semaines , sans rien perdre ny hazarder , si-non à faire de bons blocus.

Cet advis et ces lettres n'apporterent nul coup pour cette fois , d'envie que la Reyne avoit de voir son fils , et l'envoyer prendre possession de son Royaume , qu'on luy faisoit si beau , si grand , si riche , si opulent , et si puissant. D'en parler au Roy de Pologne ; il n'eust osé ; car il avoit encore plus d'envie d'aller voir son Royaume , ainsi que j'ay eu cet honneur de luy en voir discourir avec un ravissement d'ayse si grand , qu'il se perdoit quand il en parloit. Mais quand il y fut , il changea bien d'opinion ; car il n'y trouva pas la feve du gasteau qu'il pensoit ; et dans son ame , eust mieux aymé la ville de la Rochelle , que le Royaume de Pologne. Voilà combien pensant bien remonstrer en une chose , l'on perd l'autre certaine.

Monsieur de Biron , quand il vit qu'il ne put venir au-dessus du Roy , de la Reyne , et du Roy de Pologne , sur ce fait , s'advise de brouiller d'ailleurs , et escrire à Monsieur le cardinal de Lor-

raine, et aucuns principaux du Conseil, qu'ils empeschassent ce levement de siege et cette paix, et qu'on luy laissast faire seulement; qu'un temporisement de six semaines rendoit au Roy la ville de la Rochelle plus subjecte à luy, qu'elle ne fut jamais, comme certes il estoit vray.

Monsieur le Cardinal, qui estoit un vray brouillon d'affaires, se met à faire menées là-dessus, et à gagner ceux du Conseil, pour divertir le Roy et la Reyne de cette capitulation et paix, qui importunerent tant leurs Majestez, et principalement la Reyne, qu'elle ne sceut trouver remede pour s'en depestrer, si-non d'escrire et mander par l'abbé de Gadagne, en qui elle se fioit du tout, au Roy de Pologne, son bon fils, les belles menées et manigances que traitoit Monsieur de Biron contre luy, et qu'il parlast bien à luy, comme il falloit, et des grosses dents, comme l'on dit, et de mesme en escrivist audit Cardinal et autres Messieurs les beaux Conseillers de ce fait, des lettres bien hautaines et menaçantes: ce qu'il sceut très-bien faire; car de sa propre main, il en fit les lettres, comme je sçay, et si braves et si rigoureuses, qu'ils furent tous estonnez, et demeurèrent court, si bien qu'ils n'oserent plus en sonner un seul petit mot.

Quant à Monsieur de Biron, estant, sans y penser, un matin allé trouver le Roy, et dans sa garderobe, où le Conseil se tenoit cette fois, estoit fort estroit et garny de peu de gens; le Roy de Pologne le vous entreprend d'une façon qui ne tomba pas à terre, comme on dit; car d'abordade, il luy donna ce mot; « Venés ça, petit gaillard. » J'ay sçeu de vos nouvelles. Vous vous meslés de » faire des menées contre moy, et d'escrire à la